



STANDING COMMISSION
OF THE RED CROSS AND RED CRESCENT
COMMISSION PERMANENTE
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE
COMISIÓN PERMANENTE
DE LA CRUZ ROJA Y DE LA MEDIA LUNA ROJA

CONVOCATION

Aux membres et aux observateurs du
CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
Sydney, Australie

17-18 novembre 2013

Genève, le 10 mai 2013

Chers amis,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine réunion du Conseil des Délégués se tiendra les 17 et 18 novembre 2013 au *Convention and Exhibition Centre* de Sydney, immédiatement après l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge australienne n'a pas ménagé ses efforts pour préparer les réunions statutaires – et poursuivra dans cette voie jusqu'à ce que les réunions soient terminées. Je suis certain que nous vivrons tous des moments intéressants et stimulants.

Une amélioration a été apportée par rapport aux éditions passées : grâce à la vidéoconférence, la Société nationale qui accueille le Conseil des Délégués a joué un rôle beaucoup plus important au sein du comité d'organisation conjoint basé à Genève. C'est à l'évidence un moyen de communication que nous devrions continuer d'utiliser à l'avenir pour les réunions qui se tiendront hors de Genève.

Ordre du jour provisoire annoté

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire annoté préparé par la Commission permanente. L'ordre du jour et le programme du Conseil des Délégués ont été élaborés en tenant compte des nombreuses observations et suggestions reçues en réponse à ma lettre du 29 janvier 2013, ainsi que des délibérations de la Commission permanente – qui a joué un rôle beaucoup plus actif à cet égard que cela avait pu être le cas par le passé.

Le thème général du Conseil des Délégués 2013 sera « 150 ans d'action humanitaire », pour marquer l'anniversaire de la fondation du Comité international de la Croix-Rouge et des premières Sociétés nationales.

Les discussions en plénière s'inscriront sous ce thème et seront organisées autour de trois grands sujets :

- l'évolution de l'action humanitaire au XXI^e siècle
- les Principes fondamentaux en action
- les relations entre les composantes du Mouvement

Ces trois sujets rappellent la nécessité, pour les composantes de notre Mouvement, de trouver leur cap dans le contexte global et de se concentrer sur ce qui constitue nos racines communes, à savoir nos principes, nos valeurs et une même vision de la façon dont nous devons agir ensemble en faveur des victimes et des personnes vulnérables à travers le monde.

Questions de fond appelant une décision

Le Conseil des Délégués 2013 portera sur un large éventail de préoccupations humanitaires et ouvrira la voie à l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies. Il adoptera une approche axée sur l'avenir, qui préparera le terrain en vue du prochain Conseil des Délégués et de la XXXII^e Conférence internationale, en 2015.

/.

Durant ses séances plénières, le Conseil examinera et adoptera des résolutions sur un certain nombre de questions importantes pour le Mouvement. La Commission permanente veillera à ce que les projets de résolutions et les documents de référence sur chacune des questions de fond inscrites à l'ordre du jour soient communiqués à l'avance aux Sociétés nationales. Cela garantira un processus véritablement participatif et nous permettra d'être prêts à prendre une décision lorsque ces questions seront soumises au Conseil.

De plus, des rapports sur le suivi des résolutions adoptées par les précédents Conseils seront transmis à l'avance aux participants, qui pourront, sur demande, formuler leurs questions et leurs observations en séance plénière.

Ateliers

Plusieurs ateliers, qui feront partie intégrante de l'ordre du jour de la réunion, joueront un rôle essentiel dans les travaux du Conseil. La Commission permanente espère sincèrement que les débats menés dans les ateliers seront approfondis et créatifs, et indiqueront la voie à suivre pour les activités futures des composantes du Mouvement dans les domaines concernés.

Les thèmes de ces ateliers ont été choisis sur la base des consultations très enrichissantes menées auprès des Sociétés nationales entre janvier et mars 2013, qui ont notamment donné lieu à 10 propositions d'ateliers et de discussions en plénière.

Prochaines étapes

Aux termes de l'article 6.2 du Règlement du Mouvement, les observations, modifications ou adjonctions relatives à l'ordre du jour provisoire doivent parvenir à la Commission permanente au moins 60 jours avant l'ouverture du Conseil. La date limite officielle de réception de ces communications est donc le 18 septembre 2013.

Toutefois, la Commission se réunissant le 16 septembre, je vous serais extrêmement reconnaissant si vous pouviez envoyer vos observations d'ici **au 11 septembre au plus tard**, afin qu'elle les reçoive à temps pour cette réunion. Vous pouvez le faire par voie postale (voir l'adresse ci-dessous), par fax (+41 22 730 4975) ou par courriel (contact@standcom.info).

Secrétariat de la Commission permanente
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
19, avenue de la Paix
1202 Genève
SUISSE

Les documents de travail élaborés pour le Conseil des Délégués seront envoyés à tous les participants 45 jours avant l'ouverture de la réunion.

Veuillez en outre noter qu'une cérémonie conjointe d'ouverture des réunions statutaires (Assemblée générale et Conseil des Délégués) et de commémoration aura lieu le 12 novembre au matin. Vous recevrez plus de détails sur cette nouvelle initiative en temps voulu.

Je me réjouis à la perspective de votre participation active aux nombreuses discussions importantes qui se dérouleront durant le Conseil et, dans l'attente du plaisir de vous accueillir tous à Sydney, je vous prie d'agréer, chers amis, mes cordiales salutations,



Greg Vickery
Président
Commission permanente